

L'AGGLO LABELLISÉE TERRITOIRE NATIONAL D'INDUSTRIE

Lors du Conseil communautaire du 17 décembre, fruit d'une large concertation et d'un travail d'équipe, j'aurai l'honneur de présenter devant le Conseil communautaire notre projet de territoire 2019-2029. Cet outil définira nos axes de développement et, feuille de route pour l'avenir, il constituera un cadre de référence pour les futurs chantiers. Fil rouge de l'action communautaire, il coordonnera nos politiques publiques. À cette occasion, il s'agira bien de booster le territoire, d'accroître son rayonnement sur la base d'une véritable stratégie de développement. Autant pour les entreprises que pour nos habitants associés à l'élaboration de notre projet à dix ans. Je suis persuadé que nous y gagnerons en efficacité, mais, également, en légitimité et en crédibilité vis-à-vis de nos partenaires institutionnels.

Les futurs investissements seront financés ou accompagnés par l'Agglo dans le cadre d'un programme pluriannuel, capable de maintenir notre capacité de financement, mais, également, de préserver une épargne suffisante et de stabiliser nos dépenses de gestion. Ces opérations lourdes auront un effet levier démultiplié. Chaque euro investi en générera plusieurs. Un seul exemple. La transition énergétique engagée dans les logements permettra aux propriétaires et aux locataires de diminuer leurs dépenses de chauffage et les réhabilitations donneront du travail aux entreprises et aux artisans locaux.

De plus, nous ne sommes pas seuls. Les aides de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département seront, elles aussi, mobilisées. Ainsi, le 23 novembre, lors du Conseil national de l'industrie, le Premier ministre Édouard Philippe a dévoilé le nouveau dispositif d'accompagnement au service des bassins industriels. À cette occasion, l'Agglo a été retenue parmi les 124 « Territoires d'industrie » français labellisés avec la clef, plus d'un milliard d'euros de financement et une gestion décentralisée. Une reconnaissance appréciée.



HIER

DES AIDES À TERGNIER ET À CHARMES



Si l'Agglo assume ses compétences générales en matière économique et d'aménagement du territoire, elle est, également, au plus près des projets locaux. C'est la raison d'être du fonds de concours qu'elle a créé. Dans ce cadre, ont été alloués à la Ville de Tergnier 10 000 € pour l'acquisition d'une scène mobile et à la commune de Charmes 2 960 € pour la réfection de la toiture des WC publics implantés devant la Mairie.

AUJOURD'HUI

UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, 80 % des Français sont des internautes. Cette transition numérique est devenue une réalité incontournable. Elle touche aussi bien les particuliers que les entreprises et les services publics. Autant de raisons pour que l'Agglo se dote d'une ligne de conduite en matière de numérique, vecteur de développement économique. Dans le cadre du projet de territoire, l'Agglo a, donc, mis en place un groupe de travail pour élaborer une feuille de route du numérique.



DEMAIN

DÉCHETS MÉNAGERS: LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS



Si la dépose des encombrants dans les trois déchèteries demeure, plus que jamais, encouragée, à partir du 1^{er} janvier 2019, le ramassage des encombrants sera, uniquement, réalisé sur rendez-vous à raison d'un forfait de 10 € limité à 2 m³. Dans un délai maximum d'un mois, seront, uniquement, collectés le mobilier, la ferraille, les matelas, les matériels électriques et électroménagers. Le rendez-vous est obligatoire tout comme la liste des objets à collecter. Rendez-vous: accueil de l'Agglo, 57 boulevard Gambetta à Chauny - Tél: 03.23.39.94.94 - Mail: secretariat.dst@ctlf.fr

NOS DOSSIERS

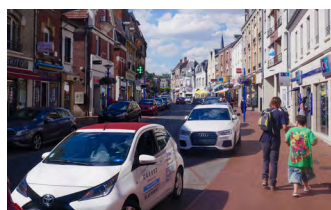
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DEUX NOUVELLES ENTREPRISES SOUTENUES

Le développement économique et l'emploi demeurent la priorité de l'Agglo. Depuis l'an dernier, est instauré un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises. Dans ce cadre, l'entreprise « Choquet » bénéficiera d'une subvention de l'Agglo de 25920 € pour la mise aux normes de ses locaux avec, cette année, onze embauches en CDI.



Afin de cibler le marché européen, la société « Pangniu Food » recherchait un bâtiment en région Hauts-de-France pour y créer des produits alimentaires à base de soja. Le partenariat entre « Nord France Invest » et l'Agglo permit son implantation à Charmes dans un bâtiment de 3500 m² adapté à la production de tofu et de pâtes chinoises. L'aide immobilière de l'Agglo pour l'achat du bâtiment se monte à 77000 € et les travaux d'adaptation bénéficieront d'une seconde subvention de 89395 €.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE



Sur décision du Maire et après avis de son Conseil municipal, le code du commerce et la loi « Macron » autorisent l'ouverture dominicale des commerces de détail. Elle ne peut, cependant, excéder douze par an et la liste est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante. Lorsque le nombre de ces dimanches dépasse les cinq dimanches, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'intercommunalité. À défaut de délibération

dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable. Les Maires de Condren, Beautor, Tergnier, Viry-Nouereuil et Chauny ont donc saisi l'Agglo afin d'autoriser, selon les règles, l'ouverture des commerces le dimanche.

LES DATES ACCORDÉES

- **TERGNIER** : 13 janvier, 26 mai, 2 juin, 27 octobre, 3 novembre, 10 novembre, 17 novembre, 24 novembre, 1^{er} décembre, 8 décembre, 15 décembre, 22 décembre.
- **VIRY-NOUREUIL** : 13 janvier, 20 janvier, 30 juin, 7 juillet, 25 août, 1^{er} septembre, 8 septembre, 1^{er} décembre, 8 décembre, 15 décembre, 22 décembre, 29 décembre.
- **CHAUNY** : 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 13 octobre pour l'automobile, et les 13 janvier, 10 février, 17 février, 19 mai, 26 mai, 16 juin, 30 juin, 4 août, 1^{er} décembre, 8 décembre, 15 décembre, 22 décembre pour les autres commerces.
- **CONDREN** : 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 13 octobre.
- **BEAUTOR** : 22 décembre et 29 décembre.

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES

À compter du 1^{er} janvier 2020, de par la loi, la gestion de l'assainissement des eaux usées et celle des eaux pluviales urbaines constitueront deux compétences obligatoires distinctes des communautés d'agglomération. Les modifications introduites par la loi du 3 août 2018 ont, par ailleurs, pour effet d'élargir l'application de la représentation-substitution aux syndicats regroupant seulement deux EPCI à fiscalité propre, permettant ainsi d'assurer la pérennité des syndicats d'eau potable et d'assainissement existants.



AVEC VOUS

SUBVENTION POUR DEUX ASSOCIATIONS CULTURELLES



L'Agglo apporte un concours financier à des événements culturels de rayonnement national ou régional organisés par des associations du territoire. À ce titre, elle vient d'allouer une subvention de 6000 € à l'association « GAIA » pour l'organisation du 14^e Festival

des Vers Solidaires (notre photo) organisé du 17 au 19 août à Saint-Gobain et une aide de 1500 € à l'association ternoise de modélisme ferroviaire pour sa 8^e exposition - bourse de modélisme ferroviaire présentée à Tergnier les 20 et 21 octobre.

L'AGENDA

Mardi 4 décembre, 10h30 : Commission d'Appel d'Offres – Marché de transport des déchets.

Mardi 4 décembre, 19h : Comité syndical du syndicat mixte du pays chaunois.

Jeudi 6 décembre, 9h30 : Conventionnement sur la stratégie économique entre la Région Hauts-de-France et l'Agglo.

Jeudi 6 décembre, 14h : Club des sous-traitants industriels du chaunois.

Jeudi 6 décembre, 18h15 : Comité de programmation LEADER.

Vendredi 7 décembre, 10h : Réunion La Poste/SOLIHA - Bilan programme DEPAR.

Lundi 10 décembre, 14h30 : Lancement officiel des travaux sur la Sambre par VNF.

Lundi 10 décembre, 17h : Réunion de l'exécutif.

Lundi 10 décembre, 18h30 : Réunion de commission communautaire.

Mardi 11 décembre, 10h : Comité de pilotage Programme Local de l'Habitat.

Mardi 11 décembre, 14h : Réunion de travail relative au reclassement des salariés de Maguin.

Mardi 11 décembre, à partir de 18h : Réunion des commissions communautaires.

Mercredi 12 décembre, 14h : Réunion sur l'extension du Syndicat Mixte Oise moyenne.

Mercredi 12 décembre, à partir de 18h : Réunion des commissions communautaires.

Jeudi 13 décembre, 10h : Réunion « Picardie Pass Renovation ».

Jeudi 13 décembre, 14h : Commission hydrographique Oise moyenne.

Jeudi 13 décembre, 14h30 : Comité de suivi NLMK.

Jeudi 13 décembre, 17h30 : Réunion de la commission « Finances ».

Vendredi 14 décembre, 9h : COPIL Contrat Enfance Jeunesse.

Lundi 17 décembre, 10h : Réunion du Bureau communautaire.

Lundi 17 décembre, 14h : Réunion du Conseil communautaire.

Mercredi 19 décembre, 9h30 : Bureau syndical de l'entente Oise-Aisne.

Mercredi 19 décembre, 12h30 : Réception de fin d'année des agents de l'Agglo.

Mercredi 19 décembre, 18h : Soirée « 10 ans de la pépinière d'entreprises ».

Jeudi 20 décembre, 14h : Réunion du comité technique.

